



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE TROISIÈME TRIMESTRE 2024**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>2</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>	<b>3</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>7</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>14</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>18</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>21</b>

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie de nombreux titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2024 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2024. Tous les montants sont en dollars canadiens.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** ») et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

## MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part (du bénéfice) de la perte dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

**Tableau 1**

**Rapprochement du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télédiffusion	9 520	\$ 14 456	\$ (4 115)	\$ (12 889)
Services cinématographiques et audiovisuels	3 285	669	11 315	(299)
Magazines	363	1 288	316	1 230
Production et distribution	(597)	(146)	(1 227)	81
Éléments intersectoriels	(350)	218	(199)	542
	12 221	16 485	6 090	(11 335)
Amortissement	5 149	6 805	16 951	20 960
Frais financiers	933	947	3 684	786
Frais de restructuration et autres	1 401	7 684	7 359	8 706
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)	1 963	1 691	(3 252)	(9 634)
Part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées	167	(3)	(452)	(134)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>2 608</b>	<b>\$ (639)</b>	<b>\$ (18 200)</b>	<b>\$ (32 019)</b>

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023

**Revenus** de 112 416 000 \$, en baisse de 6 204 000 \$ (-5,2 %).

- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (9 921 000 \$ ou -10,1 % des revenus du secteur) et Magazines (699 000 \$ ou -7,5 %).
- Augmentation dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (3 737 000 \$ ou 29,9 %) ainsi que Production et distribution (464 000 \$ ou 18,2 %).

**BAIIA ajusté** de 12 221 000 \$, en baisse de 4 264 000 \$ (-25,9 %).

- Écart défavorable dans les secteurs Télédiffusion (4 936 000 \$ ou -34,1 % du BAIIA ajusté du secteur), Magazines (925 000 \$ ou -71,8 %) ainsi que Production et distribution (451 000 \$).
- Écart favorable dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (2 616 000 \$).

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 2 608 000 \$ (0,06 \$ par action de base), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 639 000 \$ (-0,01 \$ par action de base) pour la même période de 2023. Cet écart favorable de 3 247 000 \$ (0,07 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart favorable de 6 283 000 \$ au niveau des frais de restructuration et autres; et
  - l'écart favorable de 1 656 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
- partiellement contrebalancés par :
- la baisse de 4 264 000 \$ du BAIIA ajusté.

**Charge d'amortissement** de 5 149 000 \$, soit une baisse de 1 656 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs incorporels complètement amortis, notamment des actifs incorporels découlant d'acquisitions d'entreprises passées ainsi que des logiciels, de même que par la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements techniques.

**Frais financiers** de 933 000 \$, en légère baisse de 14 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts sur la dette lié à un niveau d'endettement moyen moins élevé au cours du troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre correspondant de 2023, contrebalancé en partie par des écarts défavorables au niveau du gain de change, des intérêts liés aux régimes à prestations définies ainsi que des revenus d'intérêts.

**Frais de restructuration et autres** de 1 401 000 \$ pour le troisième trimestre de 2024 comparativement à 7 684 000 \$ pour la période correspondante de 2023.

- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de 1 558 000 \$ découlant, entre autres, de l'ajustement de la provision en lien avec la réduction de postes et la mise en place de mesures de réduction de coûts liée au plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, dont 1 210 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 173 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que 175 000 \$ dans le secteur Magazines (une charge de 21 000 \$ pour la période correspondante de 2023 dont 11 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels et 10 000 \$ dans le secteur Télédiffusion).
- Au cours du troisième trimestre 2024, la Société a comptabilisé un gain sur disposition d'immobilisations corporelles de 157 000 \$.

- Au cours du troisième trimestre 2023, les conditions défavorables de marché et l'évolution de l'écosystème du secteur télévisuel ont amené la Société à effectuer un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Télédiffusion. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de 4 813 000 \$ de l'écart d'acquisition ainsi qu'une charge de dépréciation de 2 850 000 \$ pour certaines marques de commerce ont été comptabilisées.

**Impôts sur le bénéfice** de 1 963 000 \$ (taux d'imposition effectif de 41,4 %) au cours du troisième trimestre 2024, comparativement à des impôts sur le bénéfice de 1 691 000 \$ (taux d'imposition effectif de 161,2 %) à la même période de 2023, soit un écart défavorable de 272 000 \$ qui s'explique principalement par la réalisation d'un bénéfice imposable à des fins fiscales plus élevé par rapport à la période correspondante de 2023. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 s'explique principalement par la comptabilisation d'ajustements relativement aux années antérieures ainsi que par la comptabilisation d'impôts étrangers. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 s'explique, entre autres, par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition ainsi que par la comptabilisation d'impôts étrangers. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part de la perte dans des sociétés associées** de 167 000 \$ au troisième trimestre 2024, comparativement à une part du bénéfice dans des sociétés associées de 3 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2023, soit un écart défavorable de 170 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une société associée dans le domaine de la télévision.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et 2023**

**Revenus** de 385 528 000 \$, en baisse de 7 955 000 \$ (-2,0 %).

- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (16 203 000 \$ ou -4,9 % des revenus du secteur), Production et distribution (4 428 000 \$ ou -41,1 %) ainsi que Magazines (2 674 000 \$ ou -9,8 %).
- Augmentation dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (13 499 000 \$ ou 34,6 %).

**BAIIA ajusté** de 6 090 000 \$, soit un écart favorable de 17 425 000 \$.

- Écart favorable dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (11 614 000 \$) ainsi que Télédiffusion (8 774 000 \$).
- Écart défavorable dans les secteurs Production et distribution (1 308 000 \$) ainsi que Magazines (914 000 \$ ou -74,3 %).

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 18 200 000 \$ (-0,42 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2024, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 32 019 000 \$ (-0,74 \$ par action de base) pour la même période de 2023. Cet écart favorable de 13 819 000 \$ (0,32 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart favorable de 17 425 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté;
  - l'écart favorable de 4 009 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement; et
  - l'écart favorable de 1 347 000 \$ au niveau des frais de restructuration et autres;
- partiellement contrebalancés par :
- l'écart défavorable de 6 382 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts; et
  - l'écart défavorable de 2 898 000 \$ au niveau des frais financiers.

**Charge d'amortissement** de 16 951 000 \$, soit une baisse de 4 009 000 \$ qui s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023 en plus de la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements destinés à la location ainsi qu'aux immeubles complètement amortis.

**Frais financiers** de 3 684 000 \$, soit une hausse de 2 898 000 \$ découlant principalement d'un écart défavorable au niveau des intérêts sur la dette lié à un niveau d'endettement moyen plus élevé au cours des neuf premiers mois de 2024 par rapport à la période correspondante de 2023 ainsi que d'un écart défavorable au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies.

**Frais de restructuration et autres** de 7 359 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2024 comparativement à 8 706 000 \$ pour la période correspondante de 2023.

- Au cours du deuxième trimestre 2024, la Société a effectué un test de dépréciation sur l'UGT Production et distribution compte tenu du contexte concurrentiel de l'industrie et du ralentissement de son volume d'activités. La Société a ainsi conclu que la valeur recouvrable de cette unité, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation sans incidence fiscale de l'écart d'acquisition de 7 781 000 \$ a été comptabilisée.
- La Société a également enregistré une charge de 2 207 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2024 découlant, entre autres, de l'ajustement de la provision en lien avec la réduction de postes et la mise en place de mesures de réduction de coûts liée au plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, dont 1 596 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 325 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que 286 000 \$ dans le secteur Magazines (1 086 000 \$ pour la période correspondante de 2023 dont 729 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 214 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, 111 000 \$ dans le secteur Magazines ainsi que 32 000 \$ dans le secteur Production et distribution).
- Au cours du premier trimestre 2024, la Société a conclu la vente à la société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$. Cette transaction a entraîné la comptabilisation d'un gain sur disposition de 2 309 000 \$. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a également comptabilisé un gain sur disposition d'autres immobilisations corporelles de 320 000 \$.
- Tel que mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 4 813 000 de l'écart d'acquisition ainsi qu'une charge de dépréciation de 2 850 000 \$ pour certaines marques de commerce au niveau de l'UGT Télédiffusion au cours du troisième trimestre 2023.

**Recouvrement d'impôts** de 3 252 000 \$ (taux d'imposition effectif de 14,8 %) pour les neuf premiers mois de 2024, comparativement à un recouvrement d'impôts de 9 634 000 \$ (taux d'imposition effectif de 23,1 %) à la même période de 2023, soit un écart défavorable de 6 382 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la réalisation d'une perte déductible à des fins fiscales moins grande pour les neuf premiers mois de 2024 par rapport à celle qui avait été réalisée au cours de la période correspondante de 2023. Le taux effectif moins élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 s'explique essentiellement par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition ainsi que par la comptabilisation d'ajustements relativement aux années antérieures. Le taux effectif moins élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 s'explique essentiellement par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part du bénéfice dans des sociétés associées** de 452 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2024, comparativement à 134 000 \$ pour la période correspondante de 2023, soit un écart favorable de 318 000 \$ qui s'explique par la hausse des résultats financiers d'une société associée dans le domaine de la télévision.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

### Télédiffusion

#### Comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023

Revenus de 88 396 000 \$, soit une diminution de 9 921 000 \$ (-10,1 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 16,4 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement de :
  - la baisse de 8,6 % des revenus publicitaires, malgré une hausse de 10,8 % des revenus numériques;
  - la baisse de 77,5 % des revenus liés à la vidéo sur demande (« VSD ») découlant, entre autres, de l'arrêt de la diffusion de la programmation du Réseau TVA en VSD par une entreprise de distribution de radiodiffusion; et
  - la baisse nette de 48,7 % des revenus de commandites et autres revenus de contenu découlant, entre autres, de la fin de l'émission *La belle tournée*, une production subventionnée dans le cadre d'un programme qui avait été mis en place dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- la diminution de 17,4 % des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités moindre; et
- la baisse de 10,2 % des revenus des chaînes spécialisées de divertissement dont une baisse de 23,5 % des revenus publicitaires et une diminution de 5,1 % des revenus d'abonnement, laquelle découle principalement du remplacement de la chaîne « Yoopa » par une version télévisuelle de QUB radio, « QUB Télé », une chaîne d'information;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 2,9 % des revenus de « TVA Sports » dont une hausse de 13,4 % des revenus publicitaires ainsi qu'une augmentation de 0,8 % des revenus d'abonnement; et
- la hausse de 11,8 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées d'information dont une augmentation de 6,1 % pour « LCN », en plus de l'ajout des revenus d'abonnement de la nouvelle chaîne « QUB Télé ».

## Statistiques d'écoute du marché francophone

**Tableau 2**

### Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

Troisième trimestre 2024 vs Troisième trimestre 2023			
	2024	2023	Écart
<b>Chaînes généralistes francophones :</b>			
TVA	22,3	23,5	-1,2
SRC	15,4	11,6	3,8
noovo	5,3	5,3	-
	<b>43,0</b>	<b>40,4</b>	<b>2,6</b>
<b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b>			
TVA	16,7	17,1	-0,4
Bell Média	13,6	15,0	-1,4
Corus	4,5	5,6	-1,1
SRC	6,3	6,2	0,1
Autres	5,5	5,7	-0,2
	<b>46,6</b>	<b>49,6</b>	<b>-3,0</b>
<b>Total chaînes anglophones et autres :</b>	<b>10,4</b>	<b>10,0</b>	<b>0,4</b>
<b>Groupe TVA</b>	<b>39,0</b>	<b>40,6</b>	<b>-1,6</b>

Source : Numeris - Québec franco, 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2024, les parts de marché de Groupe TVA ont diminué de 1,6 part par rapport à la période correspondante de 2023, passant de 40,6 parts à 39,0 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 16,7 parts pour le troisième trimestre de 2024 comparativement à 17,1 parts pour la même période de 2023, soit une diminution de 0,4 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une croissance importante de 0,8 part découlant, entre autres, de sa couverture exceptionnelle de la campagne électorale américaine. Elle conserve ainsi le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec, devançant même la chaîne généraliste noovo. La chaîne « Témoin » a connu une croissance de 0,1 part, alors que les chaînes de divertissement ainsi que « TVA Sports » ont connu des reculs de leur part de marché.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 22,3 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. La Société a diffusé, au cours du troisième trimestre 2024, 15 des 30 émissions les plus regardées au Québec. Parmi celles-ci, notons *Chanteurs masqués*, qui détient la première position du palmarès avec un auditoire moyen de près de 1,6 million de téléspectateurs, ainsi que les fictions *Indéfectable*, *Les armes* et *Alertes* qui rassemblent chacune plus d'un million de téléspectateurs.

**BAIIA ajusté** de 9 520 000 \$, soit une variation défavorable de 4 936 000 \$ (-34,1 %), expliquée principalement par :

- l'augmentation du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA découlant essentiellement de la baisse de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, contrebalancée en partie par la baisse de 10,6 % de ses charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts liés au personnel, des coûts de contenu ainsi que de certains droits du CRTC, et ce, bien qu'une charge rétroactive pour la nouvelle taxe sur les services numériques ait été comptabilisée au cours du troisième trimestre;



- la diminution de 51,2 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées de divertissement provenant essentiellement de la baisse de leurs revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, contrebalancée en partie par une diminution de 2,4 % de leurs charges d'exploitation; et
- la diminution de 44,9 % du BAIIA ajusté de Qolab découlant essentiellement de la baisse du volume d'activités.

Quant aux chaînes spécialisées d'information et à « TVA Sports », les hausses respectives de leurs revenus ont été compensées par des hausses de 8,6 % et de 6,8 % respectivement de leurs charges d'exploitation. Outre la comptabilisation d'une charge rétroactive pour la nouvelle taxe sur les services numériques, l'augmentation des charges d'exploitation des chaînes d'information provient, entre autres, de l'ajout des coûts de la nouvelle chaîne « QUB Télé », alors que l'augmentation des coûts de « TVA Sports » provient aussi de la diffusion de l'Euro 2024, contrebalancée en partie par des économies au niveau des autres coûts de contenu et au niveau de certains droits du CRTC.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 85,3 % pour le troisième trimestre 2023 à 89,2 % pour la même période de 2024. Cette hausse provient essentiellement de la diminution plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et 2023**

**Revenus** de 313 964 000 \$, soit une diminution de 16 203 000 \$ (-4,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 10,7 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement de :
  - la baisse de 9,1 % des revenus publicitaires, malgré une hausse de 6,4 % des revenus numériques; et
  - la baisse de 55,4 % des revenus liés à la VSD découlant, entre autres, de l'arrêt de la diffusion de la programmation du Réseau TVA en VSD par une entreprise de distribution de radiodiffusion;
- la diminution de 20,6 % des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités moindre;
- la baisse de 8,6 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées; et
- la baisse de 5,7 % des revenus d'abonnement des chaînes de divertissement, notamment pour la chaîne « Yooopa » qui a été remplacée par « QUB Télé », tel que mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la baisse de 1,5 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports »;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 91,2 % des revenus d'abonnement des chaînes d'information découlant essentiellement de la comptabilisation, au cours du deuxième trimestre 2024, d'un ajustement rétroactif favorable de 10 184 000 \$ relativement à la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 décembre 2023 en lien avec les taux de redevance de la chaîne « LCN », ainsi que de l'ajout de la nouvelle chaîne « QUB Télé ».

**BAIIA ajusté négatif** de 4 115 000 \$, soit une variation favorable de 8 774 000 \$, expliquée principalement par :

- l'augmentation du BAIIA ajusté des chaînes d'information, provenant principalement de « LCN » et découlant de l'ajustement rétroactif favorable au niveau de ses revenus d'abonnement tel qu'expliqué ci-dessus; et
- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA découlant essentiellement d'une baisse de 12,1 % de ses charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts de contenu, des coûts liés au personnel, de certains coûts administratifs et des commissions sur ventes publicitaires, qui a plus que compensé la baisse de ses revenus;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 54,6 % du BAIIA ajusté des chaînes de divertissement, surtout attribuable à l'impact de la baisse de 8,8 % de leurs revenus;
- la baisse de 50,4 % du BAIIA ajusté de Qolab découlant d'un volume d'activités moindre; et
- l'augmentation de 18,0 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » attribuable à la baisse de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et ce, bien que ses charges d'exploitation aient diminué de 0,5 % découlant principalement d'économies au niveau des coûts liés au personnel, de certains droits de licences du CRTC ainsi qu'au niveau des commissions sur ventes publicitaires, contrebalancées en partie par des coûts de contenu plus élevés avec la diffusion de l'Euro 2024.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 103,9 % pour les neuf premiers mois de 2023 à 101,3 % pour la même période de 2024. Cette diminution provient essentiellement de la baisse des charges d'exploitation plus importante que la baisse des revenus.

## Services cinématographiques et audiovisuels

### Comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023

**Revenus** de 16 256 000 \$, soit une augmentation de 3 737 000 \$ (29,9 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 87,7 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements liée essentiellement au volume d'activités plus élevé découlant, entre autres, de la présence de productions d'envergure dans nos studios par rapport au trimestre correspondant de 2023; et
- la hausse de 15,2 % des revenus de postproduction;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 22,6 % des revenus de services d'accessibilité média découlant d'un volume d'activités moindre.

**BAIIA ajusté** de 3 285 000 \$, soit une hausse de 2 616 000 \$, expliquée principalement par :

- la hausse du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios, de mobiles et d'équipements provenant essentiellement des mêmes éléments que ceux mentionnés ci-dessus pour expliquer l'écart favorable au niveau des revenus; et
- l'augmentation de la rentabilité des activités de postproduction provenant du volume d'activités plus élevé;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de rentabilité des activités d'accessibilité média découlant du volume d'activités moindre.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 94,7 % pour le troisième trimestre 2023 à 79,8 % pour le troisième trimestre 2024. Cette diminution provient essentiellement de l'augmentation des revenus plus importante que la hausse des charges d'exploitation.

## **Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et 2023**

**Revenus** de 52 529 000 \$, soit une augmentation de 13 499 000 \$ (34,6 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 130,4 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements expliquée par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023;

contrebalancée en partie par :

- les baisses de 18,3 % des revenus de services d'accessibilité média et de 7,2 % des revenus de postproduction découlant de volumes d'activités moindres; et
- la baisse des revenus en lien avec la cessation des activités d'effets visuels depuis le 31 mars 2023.

**BAIIA ajusté** de 11 315 000 \$, soit un écart favorable de 11 614 000 \$, expliqué principalement par :

- l'augmentation de la rentabilité des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements expliquée par la hausse du volume d'activités découlant, entre autres, de la présence de productions d'envergure dans nos studios; et
- un écart favorable lié à la cessation des activités d'effets visuels depuis le 31 mars 2023 puisque ces services généraient des pertes;

contrebalancés en partie par :

- la baisse de la rentabilité des activités de postproduction.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 100,8 % pour les neuf premiers mois de 2023 à 78,5 % pour la période correspondante de 2024. Cette diminution provient essentiellement de la hausse des revenus.

## **Magazines**

### **Comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023**

**Revenus** de 8 643 000 \$, soit une baisse de 699 000 \$ (-7,5 %), essentiellement attribuable à :

- la baisse de 8,6 % des revenus en kiosque, affectant principalement la catégorie « Artistiques » et découlant de la cessation de la publication de certains titres ainsi que de la réduction du nombre de parutions;
- la baisse de 11,4 % de l'aide provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui a amorcé un changement dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 tel que décrit ci-bas, entraînant une diminution de l'aide dont a bénéficié la Société en vertu de ce programme; et
- la baisse de 5,2 % des revenus d'abonnement, affectant également principalement la catégorie « Artistiques ».

## Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP »)

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1<sup>er</sup> avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 19,3 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 (20,1 % pour la période correspondante de 2023).

**BAIIA ajusté** de 363 000 \$, soit une baisse de 925 000 \$ (-71,8 %), expliquée principalement par :

- la baisse des revenus telle qu'expliquée ci-dessus; et
- l'augmentation de 2,8 % des charges d'exploitation, découlant principalement de la comptabilisation de frais légaux dans le cadre d'un litige au cours du trimestre et de frais numériques plus élevés, bien que des économies aient aussi été réalisées, notamment au niveau des coûts d'impression.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 95,8 % pour le troisième trimestre de 2024 contre 86,2 % pour la même période de 2023. Cette hausse provient de la diminution des revenus, jumelée à la hausse des charges d'exploitation.

### Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et 2023

**Revenus** de 24 677 000 \$, soit une baisse de 2 674 000 \$ (-9,8 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 13,3 % des revenus en kiosque principalement pour la catégorie « Artistiques » et découlant essentiellement des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023;
- la baisse de 10,5 % des revenus d'abonnement principalement pour les catégories « Mensuels » et « Artistiques »; et
- la baisse de 9,2 % de l'aide provenant du FCP compte tenu de l'effet défavorable du changement dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier, tel qu'expliqué ci-dessus.

**BAIIA ajusté** de 316 000 \$, soit une baisse de 914 000 \$ (-74,3 %), découlant principalement de la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, contrebalancée en partie par une diminution de 6,7 % des charges d'exploitation. Des économies ont notamment été réalisées au niveau des coûts d'impression, des coûts liés au personnel et des frais d'abonnement, contrebalancées en partie par les frais juridiques comptabilisés au cours du trimestre ainsi que par les frais numériques plus élevés par rapport à la période correspondante de 2023, tels que mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 98,7 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 contre 95,5 % pour la même période de 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la diminution plus importante des revenus en proportion des revenus totaux du secteur que la baisse des charges d'exploitation en proportion des charges totales.

## **Production et distribution**

### **Comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023**

**Revenus** de 3 014 000 \$, soit une augmentation de 464 000 \$ (18,2 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 155,5 % des revenus de TVA Films, essentiellement pour les revenus de distribution en cinéma du film *Nos Belles-Sœurs*;

contrebalancée en partie par :

- la diminution des revenus de distribution canadienne et de distribution internationale, essentiellement pour les films produits par Incendo.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 22,9 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 alors qu'elles représentaient 46,8 % pour la période correspondante de 2023.

**BAIIA ajusté négatif** de 597 000 \$, soit une variation défavorable de 451 000 \$ expliquée principalement par la comptabilisation d'une charge de dépréciation de certains droits de distribution au cours du trimestre ainsi que par la marge brute totale moins élevée au niveau de la distribution internationale et de la distribution canadienne pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 par rapport à la période correspondante de 2023, en lien avec la diminution des revenus d'Incendo, telle qu'expliquée ci-dessus. Cet écart défavorable a été contrebalancé en partie par des économies au niveau des frais administratifs d'Incendo.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 119,8 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 contre 105,7 % pour la même période de 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et 2023**

**Revenus** de 6 345 000 \$, soit une diminution de 4 428 000 \$ (-41,1 %), principalement attribuable à la diminution des revenus de distribution internationale et de distribution canadienne, essentiellement pour les films produits par Incendo.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 21,3 % des revenus de ce secteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 alors qu'elles représentaient 52,5 % pour la période correspondante de 2023.

**BAIIA ajusté négatif** de 1 227 000 \$, soit un écart défavorable de 1 308 000 \$, expliquée par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 119,3 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 contre 99,2 % pour la même période de 2023. Cette hausse s'explique principalement par la baisse plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

**Tableau 3**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 234	\$ 19 412	\$ 23 121	\$ (68 141)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(7 423)	(1 042)	(18 685)	(3 098)
Disposition d'immobilisations corporelles	157	-	2 920	-
Autres	(273)	(236)	(1 494)	(1 565)
<b>Remboursement (augmentation) de la dette</b>	<b>695</b>	<b>\$ 18 134</b>	<b>\$ 5 862</b>	<b>\$ (72 804)</b>
	<b>30 septembre 2024</b>		<b>31 décembre 2023</b>	
<b>Situation à la fin :</b>				
Emprunt bancaire		10 239	\$	176
Dette auprès de la société mère		67 958		83 883
<b>Dette</b>		<b>78 197</b>	<b>\$</b>	<b>84 059</b>

### Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en baisse de 11 178 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 par rapport à la période correspondante de 2023. Cet écart est principalement dû à la variation nette défavorable de 10 755 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts défavorables au niveau des débiteurs, des créditeurs, charges à payer et provisions ainsi que des droits de contenu à payer, contrebalancés en partie par un écart favorable au niveau du contenu audiovisuel.

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en hausse de 91 262 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 par rapport à la période correspondante de 2023 principalement dû à la variation nette favorable de 78 299 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation ainsi qu'à l'écart favorable de 17 425 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté. La variation nette favorable au niveau des actifs et passifs d'exploitation provient notamment d'écarts favorables au niveau des droits de contenu à payer, du contenu audiovisuel, des actifs et passifs d'impôts exigibles ainsi que des créditeurs, charges à payer et provisions, contrebalancés en partie par un écart défavorable au niveau des débiteurs.

**Fonds de roulement** de 29 572 000 \$ au 30 septembre 2024 comparativement à un fonds de roulement de 126 321 000 \$ au 31 décembre 2023. Cet écart défavorable de 96 749 000 \$ est principalement attribuable à la présentation de la dette auprès de la société mère à court terme ainsi qu'à la baisse du contenu audiovisuel et à l'augmentation de l'emprunt bancaire, contrebalancées en partie par l'augmentation des débiteurs ainsi que par la baisse des créditeurs, charges à payer et provisions ainsi que des droits de contenu à payer.

## **Activités d'investissement**

**Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels** de 7 423 000 \$ pour le troisième trimestre de 2024, comparativement à 1 042 000 \$ pour la même période de 2023, soit une hausse de 6 381 000 \$. Cette hausse s'explique essentiellement par des investissements plus importants en lien avec le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, notamment au niveau des équipements techniques et des améliorations locatives.

**Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels** de 18 685 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2024, comparativement à 3 098 000 \$ pour la même période de 2023, soit une hausse de 15 587 000 \$ expliquée principalement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des acquisitions pour le troisième trimestre 2024 par rapport aux acquisitions pour la période correspondante de 2023, ainsi que par des investissements plus importants en équipements destinés à la location.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, les sorties de fonds en lien avec les immobilisations corporelles et actifs incorporels consistaient principalement en des déboursés découlant d'investissements liés au plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023 ainsi qu'à des équipements destinés à la location, tels que mentionnés ci-dessus.

**Disposition d'immobilisations corporelles** de 157 000 \$ pour le troisième trimestre de 2024 découlant de la disposition d'actifs complètement amortis (aucune au cours de la période correspondante de 2023).

**Disposition d'immobilisations corporelles** de 2 920 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2024 découlant principalement de la disposition d'un immeuble situé à Saguenay en faveur de la société mère (aucune au cours de la période correspondante de 2023).

## **Activités de financement**

**Dettes auprès de la société mère** (excluant les frais de financement reportés) de 68 000 000 \$ au 30 septembre 2024, comparativement à 84 000 000 \$ au 31 décembre 2023, soit une baisse de 16 000 000 \$ découlant principalement de l'utilisation des flux générés par les activités d'exploitation pour rembourser une partie de la dette.

## **Situation financière au 30 septembre 2024**

**Liquidités disponibles nettes** de 41 761 000 \$, soit une facilité de crédit renouvelable disponible et inutilisée de 52 000 000 \$, moins un emprunt bancaire de 10 239 000 \$.

Au 30 septembre 2024, la totalité du capital de 68 000 000 \$ sur la dette auprès de la société mère était à rembourser au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,6 année au 30 septembre 2024 (1,4 année au 31 décembre 2023). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Le 28 juin 2023, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ venant à échéance le 15 juin 2025, intervenue avec QMI en tant que prêteur. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Le 28 juin 2023, la Société a également procédé à la clôture d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 20 000 000 \$, remboursable sur demande. Cette facilité de crédit à demande porte intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Concurremment, la Société a mis fin le 28 juin 2023 à sa facilité de crédit renouvelable syndiquée de 75 000 000 \$.

Les deux nouvelles facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type d'ententes.

Au 30 septembre 2024, une somme de 4 629 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit à demande en plus des lettres de crédit en circulation d'un montant total de 2 410 000 \$, alors qu'une somme de 68 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI. Au 31 décembre 2023, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande, alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 2 744 000 \$. À cette même date, une somme de 84 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente prévoit le remboursement du prêt par sept versements annuels débutant le 30 septembre 2027. Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles externes et auprès de la société mère devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

Au 30 septembre 2024, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.



## Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2024

### Tableau 4

#### Bilans consolidés de Groupe TVA

#### Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2024	31 décembre 2023	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b><u>Actifs</u></b>				
Contenu audiovisuel à court terme	96 207 \$	140 696 \$	(44 489)	\$ Impact de la refacturation de sous-licences à une société sous contrôle commun ainsi que de la variation courante et saisonnière des activités.
Actif au titre des prestations définies	55 768	39 867	15 901	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluation des régimes à prestations définies.
<b><u>Passifs</u></b>				
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	67 958 \$	- \$	67 958	\$ Impact de la présentation de la dette auprès de la société mère à court terme étant donné son échéance le 15 juin 2025.
Dette auprès de la société mère	-	83 883	(83 883)	Impact de la présentation de la dette auprès de la société mère à court terme tel que mentionné ci-dessus.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2024, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

**Tableau 5**

### Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2024

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette auprès de la société mère	68 000 \$	- \$	- \$	- \$	68 000 \$
Obligations locatives	2 175	2 906	1 541	2 257	8 879
Paie ment d'intérêts <sup>1</sup>	4 039	551	326	252	5 168
Droits de contenu	214 561	100 163	4 387	-	319 111
Autres engagements	13 419	7 427	2 196	4 809	27 851
<b>Total</b>	<b>302 194 \$</b>	<b>111 047 \$</b>	<b>8 450 \$</b>	<b>7 318 \$</b>	<b>429 009 \$</b>

<sup>1</sup> Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2024 et incluent les frais de disponibilité sur la facilité de crédit renouvelable ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

### Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2024, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 26 812 000 \$ (27 705 000 \$ au troisième trimestre 2023). La baisse provient principalement d'une diminution des revenus de production commerciale et des revenus publicitaires auprès de sociétés sous contrôle commun, nette d'une augmentation des revenus de production et de postproduction auprès de sociétés associées ainsi que d'une hausse des revenus de contenu auprès d'une société sous contrôle commun.

Pour le troisième trimestre de 2024, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 24 767 000 \$ (17 083 000 \$ pour le troisième trimestre de 2023). La hausse provient principalement d'une augmentation des achats de contenu auprès de sociétés associées ainsi que d'une augmentation des honoraires pour les services numériques et technologiques de sociétés sous contrôle commun.

De plus, au cours du troisième trimestre 2024, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 399 000 \$ (1 418 000 \$ au troisième trimestre 2023). La diminution des honoraires de gestion facturés découle principalement du transfert vers la société mère de certains services, en contrepartie de laquelle la Société a pu bénéficier d'économies au niveau de ses coûts liés au personnel. Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 239 000 \$ pour le troisième trimestre de 2024 (1 220 000 \$ pour le troisième trimestre de 2023) ainsi que des intérêts pour un montant de 1 136 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie (1 445 000 \$ au troisième trimestre 2023). L'augmentation des honoraires de gestion assumés découle du transfert de certains services vers la société mère, en contrepartie de laquelle la Société a pu bénéficier d'économies au niveau de ses coûts liés au personnel.

Au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 85 649 000 \$ (88 892 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2023). La baisse provient principalement d'une diminution des revenus publicitaires et des revenus de production commerciale auprès de sociétés sous contrôle commun, nette d'une augmentation des revenus de contenu auprès d'une société sous contrôle commun ainsi que d'une hausse des revenus de production et de postproduction auprès de sociétés associées.

Pour les neuf premiers mois de 2024, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 86 808 000 \$ (83 712 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2023). La hausse provient principalement d'une augmentation des achats de contenu auprès de sociétés associées ainsi que d'une augmentation des honoraires pour les services numériques et technologiques de sociétés sous contrôle commun, nettes d'une baisse des commissions sur ventes publicitaires auprès de la société mère.

De plus, au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 967 000 \$ (4 400 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2023). La diminution est expliquée par le même élément que celui mentionné ci-dessus.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 6 716 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2024 (3 660 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2023) ainsi que des intérêts pour un montant de 4 392 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie (1 505 000 \$ pour la période correspondante de 2023). L'augmentation des honoraires de gestion assumés est expliquée par le même élément que celui mentionné ci-dessus.

## Capital-actions

Le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 705 774 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 15 octobre 2024.

**Tableau 6**  
**Nombre d'actions en circulation au 15 octobre 2024**  
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2024, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

## Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca).

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la possibilité que le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023 ne soit pas effectué dans les délais prévus ou du tout, la possibilité que la Société soit incapable de réaliser les avantages anticipés du plan de réorganisation dans les délais prévus ou du tout, la possibilité que des responsabilités ou des coûts potentiels non connus soient associés au plan de réorganisation, la possibilité que la Société soit incapable de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires, la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca), y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 31 octobre 2024 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 31 octobre 2024

**Tableau 7**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2024			2023	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	
<b>Exploitation</b>					
Revenus	112 416 \$	143 951 \$	129 161 \$	151 714 \$	
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif)	12 221 \$	13 170 \$	(19 301) \$	5 904 \$	
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	2 608 \$	(2 905) \$	(17 903) \$	(15 872) \$	
<b>Données par action de base et diluées</b>					
Résultat par action de base et dilué	0,06 \$	(0,07) \$	(0,41) \$	(0,37) \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206	
	2023			2022	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	
<b>Exploitation</b>					
Revenus	118 620 \$	138 760 \$	136 103 \$	171 924 \$	
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif)	16 485 \$	(3 843) \$	(23 977) \$	7 676 \$	
Perte nette attribuable aux actionnaires	(639) \$	(7 847) \$	(23 533) \$	(264) \$	
<b>Données par action de base et diluées</b>					
Résultat par action de base et dilué	(0,01) \$	(0,18) \$	(0,54) \$	(0,01) \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206	

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAlIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.